

TRAIL DE NOËL 2022 - REGLEMENT GENERAL

Le Trail de Noël des Saisies est un trail sur neige, organisé par la SAEM Les Saisies Villages Tourisme, sous l'égide de la FFA.

L'épreuve, qui ne délivre aucun titre national ou international, à lieu le **dimanche 11 décembre 2022.**

Le Trail de Noël est une compétition ouverte aux licenciés FFA et aux non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de ce type de sport daté de moins d'un an.)

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Course de 10KM qui débutera à 9H30 ouverte à partir de 14 ans révolus, course de 20KM qui débutera à 9H45 ouverte à partir de 18 ans révolus. Seules les personnes ayant payé leur inscription, fourni les pièces nécessaires, et étant munies d'un dossard délivré par les organisateurs seront considérés comme participants.

DISTANCES	10 km	20 km
ANNEES D'AGE	A partir de 14 ans (Minimes)	A partir de 18 ans (Espoirs)
PRIX	18 €	26 €

INSCRIPTION AU TRAIL UNIQUEMENT POSSIBLE SUR LE SITE INTERNET DES SAISIES.COM JUSQU'AU JEUDI 8 DÉCEMBRE 2021 À 18h00

! PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE !
(www.lessaisies.com).

Réception des documents lors de l'inscription obligatoirement pendant l'inscription en ligne (licence ou certificat médical). Pour qu'un dossier soit considéré complet il faut les joindre

obligatoirement les documents pendant l'inscription en ligne.

Annulation par le participant : Possible en cas de force majeure (maladie, accident, etc...) sur présentation d'un justificatif avant le 14 décembre 2021.

Aucun remboursement possible en dehors de ces conditions particulières.

Cependant dans tous les cas, les frais d'inscription à hauteur de 4% seront conservés.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les deux boucles empruntent le domaine skiable et les pistes piétons du domaine des Saisies. Le départ et l'arrivée se font depuis le Signal, centre aquasportif des Saisies, au niveau du Col des Saisies

L'inscription comprend :

- le dossard,
- une entrée à l'espace aqualudique du Signal, valable pendant la saison hiver 2021/2022.

Heures de départ : en mass start.

09h30 : 20 km

09h45 : 10 km

La remise des dossards s'effectuera à partir du Samedi 11 décembre 2021, de 17h à 18h, et le dimanche 12 décembre 2021 à partir de 07h30 jusqu'à 9h15, dans la salle multisports du Signal.

Résultats :

Les résultats seront visibles sur le site d'Eventicom dès votre arrivée

REMISE DES PRIX :

Seront uniquement récompensés :

- Les 3 premiers au scratch 10 et 20 km, femmes et hommes.
- Le plus beau déguisement de Noël
- Le finisher le plus jeune et le plus âgé

ATTENTION : un gagnant ne sera récompensé qu'une fois (si 1er au scratch et 1er de sa catégorie, il n'obtiendra qu'un seul lot) Celles-ci pourront être utilisées, cédées, sauvegardées ou échangées notamment pour les opérations d'informations commerciales, les résultats, et la presse.

POINTS DE REGLEMENT :

- 1- **Responsabilité Civile** : les organisateurs ont souscrit un contrat couvrant leur responsabilité civile pour les dommages corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers.
Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur fédération. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- 2- **Dommages et responsabilité matérielle** : ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol.
- 3- **Les opérations de secours** nécessaires seront organisées par le service des pistes de la Régie des Remontées Mécaniques des Saisies.
- 4- **Tout abandon** doit être signalé à l'organisation. En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche.
- 5- **L'organisateur** se réserve le droit de modifier les parcours selon les conditions météorologiques et de sécurité. Si une décision d'annulation doit être prise en cas de force majeure (neige abondante, vent fort, ...) les organisateurs se réservent le droit de conserver 5 € par dossier d'inscription.
- 6- **Informatique et Libertés** : Conformément à la législation en vigueur, le participant dispose du droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données informatisées personnelles le concernant.

7- **Des barrières horaires** seront mises en place aux endroits stratégiques des parcours. Les participants seront réorientés pour rejoindre l'arrivée par le plus court chemin en cas de dépassement de temps mettant en cause leur sécurité sur la fin de parcours.

8- **Matériel** : Les crampons sont autorisés, et non les raquettes. Merci de courir avec votre dossard apparent, sous peine de disqualification.

ENGAGEMENT ECO-CITOYEN :

Vous êtes en pleine nature, l'organisation vous demande d'être irréprochable sur votre gestion des déchets. Gardez vos papiers avec vous, des poubelles seront disponibles sur l'aire d'arrivée ou au niveau des ravitaillements. Ne sortez pas des sentiers balisés. Limitez au maximum votre impact, nous comptons sur vous.

DROIT A L'IMAGE :

J'autorise expressément les organisateurs du Trail de Noël des Saisies, ainsi que ses ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'épreuve.

Ces images seront utilisées pendant une durée de 5 ans, sur tout type de support de communication print ou web.

RGPD

Vos données lors de votre inscription, seront utilisées à des fins administratives et de facturation. Dans le cas où vous avez accepté des informations commerciales de notre part (case à cocher du formulaire



d'inscription) ou de nos partenaires, vos données fournies pourront être utilisées.

BONNE COURSE A TOUTES ET A TOUS !